

## **LA CAISSE D'ÉPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES CONCRÉTISE LE PREMIER PRÊT À IMPACT VITICULTURE ET DÉPLOIE SON NOUVEAU CENTRE D'AFFAIRES « VITIBANQUE » DÉDIÉ À LA FILIÈRE VINS ET SPIRITUEUX.**

### **Un financement responsable et vertueux**

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes annonce la signature du 1<sup>er</sup> prêt à impact viticulture des Caisses d'Épargne en France, octroyé à la **STEP du Bassin de Malemont** (Macqueville, 17). Cette structure collective, qui regroupe 13 viticulteurs locaux, est spécialisée dans le traitement et l'élimination des effluents vinicoles.

Accompagnée depuis sa création par la Caisse d'Épargne, la station d'épuration avait dès son origine une visée environnementale, remplaçant le transport des vinasses à la haute saison par un dispositif de collecte souterraine, de traitement groupé et d'épandage des déchets recyclés dans les champs, en circuit court. Pour aller plus loin, le prêt à impact souscrit aujourd'hui, porte sur l'installation de trackers photovoltaïques, visant un fonctionnement de la structure en autoconsommation. Également appelés suiveurs solaires, ces panneaux équipés d'un bras motorisé optimisent la captation du soleil tout au long de la journée, à l'instar des tournesols.

La société STEP a pris l'engagement de passer d'une consommation jusqu'alors issue à 100% du réseau traditionnel, à un niveau d'autoconsommation de 50% lissé sur l'année grâce à ces équipements. Un critère extra-financier qui déclenchera, s'il est atteint, une bonification du taux du prêt contracté pour ces investissements (voir encadré).



Station d'épuration  
Crédit : STEP du Bassin de Malemont

**« Diminuer notre facture d'énergie dans les années qui viennent, tel est notre objectif. Cela s'inscrit dans le prolongement de ce que nous avons mis en place jusqu'à aujourd'hui pour pérenniser notre activité et être acteur de sa transition. Des valeurs environnementales que nous partageons avec notre partenaire financier la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes depuis le démarrage de la STEP en 2015 »,** indique Hervé JOBET, dirigeant de la STEP du Bassin de Malemont.

### **Un accompagnement sur mesure dédié aux viticulteurs et entreprises de la filière**

La concrétisation de ce premier Prêt à Impact est également l'occasion pour la banque régionale de déployer « Vitibanque » sur le territoire Aquitaine et Poitou-Charentes.

Afin d'accompagner les viticulteurs et entreprises de la filière vins et spiritueux, elle structure ses équipes autour d'un pôle d'expertises. Objectif ? Devenir un acteur référent de la filière en s'appuyant sur ses expertises régionales, celles de ses filiales et du Groupe BPCE.

Avec 216 000 hectares de vignobles sur son territoire, les enjeux de la filière sont conséquents, et nécessitent un accompagnement dédié. La création de Vitibanque apporte une réponse concrète aux préoccupations de la profession, à savoir :

- Conseiller les exploitations dans leur gestion au quotidien (e-commerce, international, trésorerie...)
- Financer et accompagner les projets (mise aux normes, croissance, renouvellement du parc matériels, projet d'installation d'énergies renouvelables : éolien-solaire...)

- Accompagner la constitution, l'optimisation et la transmission du patrimoine, avec l'appui de sa Banque Privée
- Et développer l'activité à l'international (développement des ventes, sécurisation des transactions internationales, négoce...)

Ce pôle d'expertises dans le domaine des Vins et Spiritueux couvre toutes les zones viticoles du territoire, avec une présence notamment à Saintes, Cognac et Bordeaux. Il est dirigé par Samuel CHOUZENOUX, Directeur Centre d'Affaires Vitibanque et ingénieur agronome, et se distingue par des profils de banquiers experts de la profession.

**« Je suis ravi d'accompagner l'entreprise STEP dans ses projets de développement auxquels nous croyons depuis le tout début. Avec ce prêt à impact, nous franchissons une nouvelle étape, positive pour le modèle économique de la structure et toujours orientée vers la transition. Nous sommes déjà bien implantés au sein de la filière et avec Vitibanque nous souhaitons encore développer l'accompagnement de nos clients et prospects dans leurs défis du quotidien »,** précise Samuel CHOUZENOUX, Directeur Centre d'Affaires Vitibanque.

### **Le principe du Prêt à impact ?**

Le prêt proposé au client pour le financement de son projet s'entend sur la base d'un taux fixe. Mais si la performance extra-financière de l'entreprise emprunteuse est positive, ce taux se bonifie. Par extra financière, on entend une évaluation de l'entreprise en marge de sa performance économique, sur la base de critères vertueux en termes de RSE.

7 thématiques sociales et environnementales sur lesquelles l'entreprise qui contracte un prêt à impact doit se positionner, avec un ou plusieurs indicateurs de performance : efficacité énergétique, mobilité décarbonée, énergies renouvelables, environnement, attractivité du territoire, inclusion et diversité, mixité sociale

Si l'indicateur choisi par l'entreprise est atteint ou dépassé, une bonification du taux lui sera accordée à chaque date anniversaire du prêt, sous la forme du remboursement d'une partie des intérêts perçus par la Caisse d'Epargne. Alors, l'entreprise pourra soit conserver cette rétrocession, soit la reverser à une association labellisée par le groupe BPCE.

### **À propos de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes**

La CEAPC est une banque régionale coopérative qui appartient à ses 300 971 clients sociétaires avec qui elle partage ses valeurs de solidarité, de responsabilité et de proximité. Couvrant les 9 départements des territoires ex-Aquitaine et Poitou-Charentes, la CEAPC bénéficie d'un maillage territorial avec : 3 sites administratifs, 11 centres d'affaires, 1 centre d'expertises immobilier professionnel, 1 Banque d'Affaires, 1 banque judiciaire « La banque de l'Orme », 3 centres d'affaires Pros et 1 centre d'affaires Viticulture, 345 agences commerciales et 3 espaces Banque Privée. Ses 2 449 collaborateurs sont au service de 1,3 million de clients, particuliers, professionnels, entreprises et marchés des décideurs en région. Banque engagée, la CEAPC développe une démarche RSE ambitieuse basée sur des convictions fortes et des actions pertinentes autour des thématiques : relations clients, RH, environnement, gouvernance, vie économique et sociale régionale.

Plus d'informations sur [www.caisse-epargne-APC.fr](http://www.caisse-epargne-APC.fr)



### **Contacts presse :**

Caroline VIARD - Directrice Communication de la CEAPC – 06 23 02 47 18

[direction-communication@ceapc.caisse-epargne.fr](mailto:direction-communication@ceapc.caisse-epargne.fr)

Agence CTer&co - 05 56 23 25 00 - [ceapc@cter-co.com](mailto:ceapc@cter-co.com)